

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Date de convocation : 19 juin 2020

Sont présents 17 conseillers municipaux.

Excusé : Elise BEDUBOURG, Eric MISSER

Absents : Néant

Début de la séance à 20h35

Secrétaire de séance : Didier CASSIER-CHARBONNEL

1) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 DE LA COMMUNE

Mme VALADE informe le Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement 2019 pour la commune est de 478 408,21 €. Dans ce montant y est inclut l'excédent de fonctionnement 2019 du service assainissement, vu que ce budget est clos depuis le 31 décembre 2019, suite à la prise de cette compétence par la CAB au 1^{er} janvier 2020.

Excédent de fonctionnement 2019 commune : 406 066,58 €

Excédent de fonctionnement 2019 assainissement : 72 341,63 €

Il est proposé d'affecter en réserve en section d'investissement 120 000 € et en report d'excédent de fonctionnement 358 408,21 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 120 000 € en réserve d'investissement
- 358 408,21 € en report de fonctionnement

POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

2) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 DU SERVICE IRRIGATION

Mme VALADE informe le Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement 2019 pour le service irrigation est de 59 389,15 € et propose de ne pas faire d'affectation en réserve en section d'investissement et de reporter 59 389,15 € en excédent de fonctionnement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 59 389,15 € en report de fonctionnement

POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

3) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – COMMUNE

Mme VALADE présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 de la commune. Il s'équilibre en fonctionnement à 1 549 160,21 € et en investissement à 1 634 233,55 €.

Dépenses de fonctionnement

- Charges de gestion générale..... 443 800,00 €
- Charges de personnel..... 492 400,00 €
- Atténuation de produits..... 81 026 ,00 €
- Dépenses imprévues..... 91 652,21 €
- Virement à la section d'investissement..... 130 000,00 €
- Opération d'ordre..... 1 146 ,00 €
- Autres charges de gestion..... 209 636,00 €
- Charges financières..... 20 000,00 €
- Charges exceptionnelles..... 76 500,00 €
- Dotations amortissements..... 3 000,00 €
-

Recettes de fonctionnement

➤ Résultat de fonctionnement.....	358 408,21 €
➤ Atténuation des charges.....	1 000,00 €
➤ Opérations d'ordre.....	108 000,00 €
➤ Produits services.....	73 300,00 €
➤ Impôts et taxes.....	605 478,00 €
➤ Dotations et participations.....	357 572,00 €
➤ Produits exceptionnels.....	21 000,00 €
➤ Reprises provisions.....	3 602,00 €
➤ Autres produits de gestion.....	20 800,00 €

Dépenses d'investissement

➤ Opérations financières.....	881 419,99 €
➤ Opérations non individualisées.....	277 600,00 €
➤ Dépenses imprévues.....	13 723,56 €
➤ Réaménagement logement famille d'accueil....	300 000,00 €
➤ Opérations d'ordres.....	161 490,00 €

Recettes d'investissement

➤ Opérations financières.....	137 295,00 €
➤ Emprunt.....	100 000,00 €
➤ Virement de fonctionnement.....	130 000,00 €
➤ Opération d'ordre.....	54 636,00 €
➤ Autres subventions.....	10 201,00 €
➤ Subvention logement+salles réunions.....	70 035,30 €
➤ Subvention réaménagement logement famille...	132 000,00 €
➤ Excédent d'investissement reporté.....	1 000 066,25 €

Après débat, le conseil municipal vote le budget primitif 2020 par
POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

4) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – IRRIGATION

Mme VALADE présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 du service irrigation.
Il s'équilibre en fonctionnement à 160 287,15 € et en investissement à 249 893,69 €.

Dépenses de fonctionnement

➤ Charges de gestion générale.....	112 502,00 €
➤ Dépenses imprévues.....	5 669,15 €
➤ Opération d'ordre.....	34 616,00 €
➤ Autres charges de gestion.....	4 000,00 €
➤ Charges financières.....	2 000,00 €
➤ Charges exceptionnelles.....	1 500,00 €

Recettes de fonctionnement

➤ Résultat de fonctionnement.....	59 389,15 €
➤ Ventes.....	75 230,00 €
➤ Impôts et taxes.....	10 000,00 €
➤ Autres produits de gestion.....	15 668,00 €

Dépenses d'investissement

➤ Opérations financières.....	15 000,00 €
➤ Dépenses imprévues.....	6 893,69 €
➤ Travaux réseau.....	228 000,00 €

Recettes d'investissement

➤ Opération d'ordre.....	34 616,00 €
➤ Excédent d'investissement.....	80 977,69 €
➤ Subvention.....	134 300,00 €

Après débat, le conseil municipal vote le budget primitif 2020 par
 POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

5) CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE ET TRANSFERT DES RESULTATS A LA COMMUNUNAUTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la prise de compétence de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2020 par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, le budget annexe de l'assainissement collectif a été clôturé le 31 décembre 2019. Après concertation entre la commune et la C.A.B., il est proposé de procéder au transfert, en totalité, des résultats de ce budget au vu du tableau ci-dessous :

	Résultat de clôture du budget assainissement	SAINT PIERRE D'EYRAUD		C.A.B.	
		DEPENSE	MONTANT	RECETTE	MONTANT
Investissement	770 819.99 €	Compte 1068	770 819.99 €	Compte 1068	770 819.99 €
Fonctionnement	72 341.63 €	Compte 678	72 341.63 €	Compte 778	72 341.63 €
TOTAL	843 161.62 €				

Après délibération, le conseil municipal approuve le transfert des résultats budgétaires de clôture 2019 du budget annexe « assainissement collectif » de la commune à la C.A.B. comme suit :

- Résultat d'exploitation excédentaire : 72 341,63 €
- Résultat d'investissement excédentaire : 770 819,99 €

POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

6) REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait lecture du projet de règlement intérieur du conseil municipal et demande de se prononcer sur celui-ci. Après débat, le conseil municipal adopte le règlement intérieur :

POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

7) DESIGNATION DES COMMISSAIRES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux élections municipales il est nécessaire de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Cette commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants et la durée du mandat des membres est la même que celle du mandat du conseil municipal. La désignation des commissaires est effectuée par la Direction départemental des finances publiques sur la proposition de la liste établie par le conseil municipal. Le nombre proposé doit être en double, soit 24 commissaires et ils doivent figurer sur la liste des contribuables. Le conseil municipal propose les personnes ci-dessous :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
HENRY Jean-Pierre (Propriétaire bois)	BECHADERGUE Francis (Propriétaire bois)
JECKER Jean-Alain (Propriétaire bois)	PAULY Yves (Propriétaire bois)
BOURGEOIS Marc (Hors commune)	DE CONTI Serge (Hors commune)
MOYA Jacqueline (Hors commune)	CALLEGARO Sylvie (Hors commune)
PALET Jean-Michel	DELBANCUT Philippe
BOUCHET Arnaud	GADESSAUS Thierry

BOUYSSSET Marie-José	CHAUMONT Pascal
ARCHIPCZUK Fabien	CAPITAINE Bernard
TANNEUR Martial	GOMES DA CUNHA Laëtitia
DOUCET Xavier	DESSENOIX Marina
INTROVIGNE Marie-Noëlle	ESCURPEYRAT Christelle
GAUTHIER Sylvie	CASSIER-CHARBONNEL Didier

La proposition est adoptée :

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 1 voix

8) CONVENTION CIDEFE

Trois élus sont inscrits à une convention du CIDEFE pour la formation des élus. Le conseil municipal voudrait communiquer le calendrier des formations. Le conseil reconduit cette convention pour 2020

POUR 12 voix CONTRE 1 voix ABSTENTION 4 voix

9) DESIGNATION DES DELEGUES POUR LE CNAS

Le conseil désigne :

- Délégué élu : COMMUNAL Maryline
- Délégué agent : COLOMBET Martine

POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

10) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- Maryline COMMUNAL propose au nom de la commission sociale de lister les personnes à risque.
- Brigitte VALADE fait un compte-rendu de la reprise délicate de l'école, de la cantine et de la garderie

8) DIVERS

- Sandrine PALLARD propose d'étudier la pertinence des « Services Civiques ».
- Remerciements de la famille GALES suite au décès de Mme GALES Michèle.

Fin de la séance : 23 heures